

# POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS



MAI 2024

**NENDAZ**  
4 VALLÉES 

# UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE

La présente politique de soutien aux évènements, éditée par Nendaz Tourisme en collaboration avec la Commune de Nendaz, poursuit les buts suivants :

1. Créer une dynamique pour développer les animations, les manifestations et les évènements dans la destination ;
2. Inciter les acteurs locaux (population, associations, commerçants, etc) à mettre sur pied des animations, des manifestations et des évènements ;
3. Définir les activités organisées selon une typologie précise ;
4. Communiquer les différents soutiens mis à disposition des entreprises locales ou des associations à but non-lucratifs et les manières de les obtenir ;
5. Offrir un soutien et proposer un cadre clair à l'organisation d'animations, de manifestations ou d'évènements.

Pour poursuivre ces buts, Nendaz Tourisme a établi un schéma « guide » afin de voir ce qu'il est possible d'obtenir en fonction de chaque catégorie d'activité.

Ce schéma distingue les activités dédiées principalement aux Nendettes et aux Nendards de celles destinées principalement aux hôtes de la destination. Finalement, les différentes activités organisées se divisent en 4 catégories : les animations, les manifestations, les évènements et les Top Events.

# QUELS SOUTIENS POUR MON ACTIVITÉ ?

## Les soutiens de Nendaz Tourisme

Les organisateurs d'animation, de manifestation ou d'évènement sur le territoire nendard peuvent solliciter le soutien de Nendaz Tourisme. Pour cela l'activité organisée doit tout d'abord remplir ces conditions :

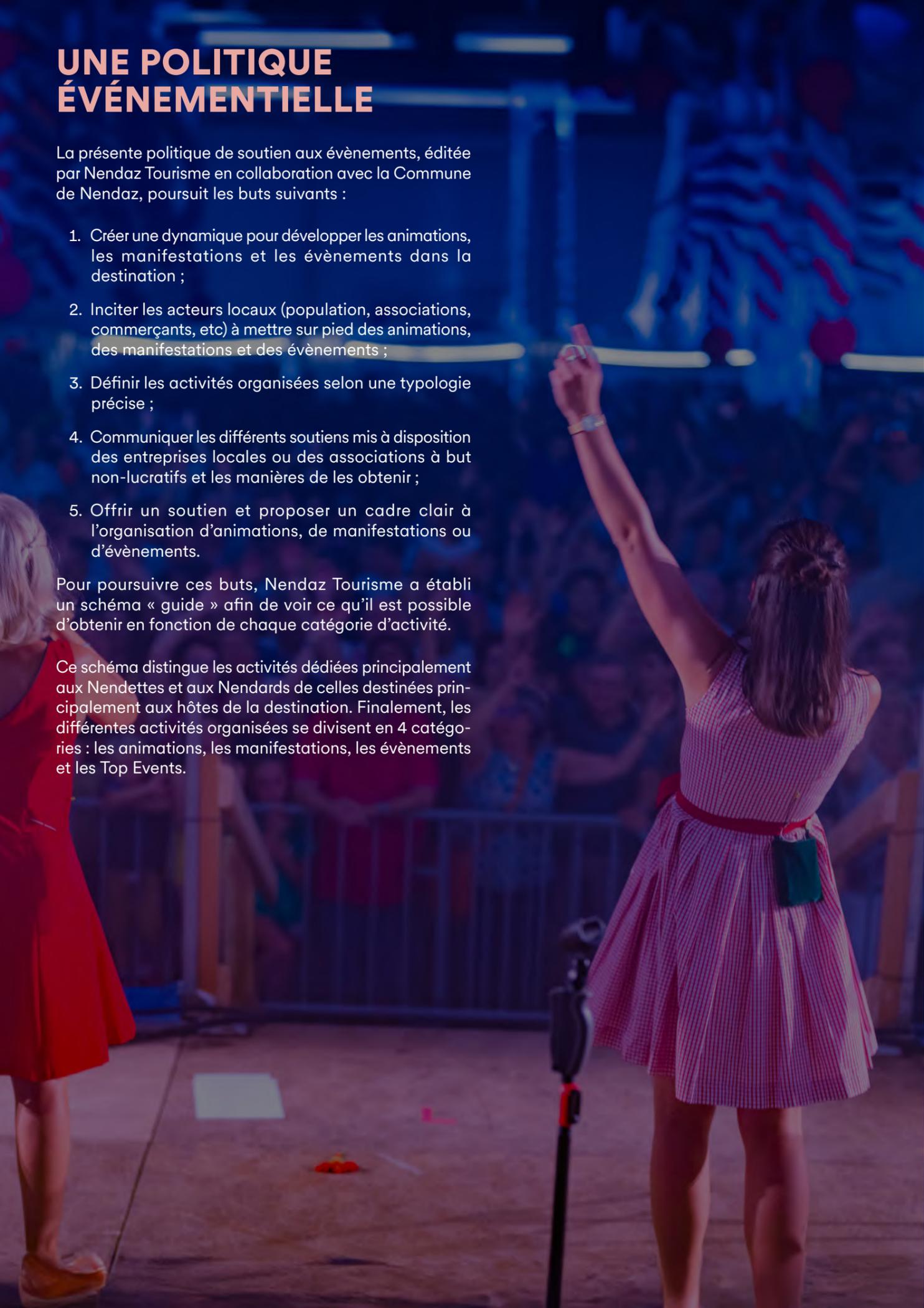
- Être une société locale, une entreprise locale ou un comité d'organisation,
- L'activité doit être apolitique,
- L'activité doit être ouverte au public.

Ensuite, en fonction du type d'activité, deux types de soutien peuvent être octroyés par Nendaz tourisme :

- Un soutien financier dans la limite des budgets disponibles
- Des prestations en nature
  - o Matériel événementiel et promotionnel
  - o Heures de travail (CHF 50.-/heure)

Le partenariat de soutien est régi par une convention entre Nendaz Tourisme et l'organisateur. Cette convention précise les obligations de chacune des parties et les objectifs du partenariat.

Les prestations sont reprises et valorisées dans une facture pro forma. Cela permet aux organisateurs de valoriser ces prestations offertes dans leur budget.



# SCHÉMA «GUIDE» POUR LES ORGANISATEURS

Je suis une association, une société locale, une entreprise locale ou un comité d'organisation, mon activité...

...est ouverte au public ?  
OUI

NON

Pas de soutien

C'est une animation  
Prestation en nature, pas de soutien

Simple

...est simple ou complexe à organiser ?

Complexe

## Activités locales

À qui s'adresse principalement mon activité ?

Aux Nendettes, aux Nendards  
Aux habitants de la région ?

C'est quelque chose d'ordinaire  
dans mon calendrier ?

C'est quelque chose d'exceptionnel  
dans mon calendrier ?

**C'est une manifestation !**

**C'est un événement !**

Ex. Loto, bal, compétition sportive...

Jubilé, amicale, festival, fête cantonale...

## Activités touristiques

**Aux excursionnistes**  
Provenance VS / hors VS  
**Aux hôtes**

Cela touche un public régional ?

Cela touche un public cantonal  
et/ou national ?

Cela touche un public national  
et/ou international ?

Sportive / culturelle

Occasion particulière 1x par année

Cela a lieu 1x par année et génère  
des retombées conséquentes

**C'est une manifestation !**

**C'est un événement !**

**C'est un Top Event !**

Ex. Carnaval, Marché nendard

Ex. Mud Day, Grand Prix Migros

Ex. Nendaz Freeride, FICA,  
Nendaz Snow Vibes Festival

### Soutien financier

Pas de soutien financier

Soutien financier

Soutien financier

Le versement de soutien financier se fait en deux temps. La première moitié est versée avant la manifestation (pour un Top Event, uniquement sur présentation du budget détaillé) et la deuxième après la manifestation (pour un Top Event, uniquement sur présentation des comptes détaillés) en fonction du respect de la convention de partenariat.

### Prestation en nature cf. Liste annexe

Prêt de matériel événementiel

Prêt de matériel communal

Sécurité

Prêt/don de matériel promotionnel

Marketing & communication

Information avant et pendant l'activité

Voirie

### Intégration du comité d'organisation sous conditions

Aucune

Intégration du comité d'organisation

Nendaz Tourisme peut être sollicité pour intégrer un comité d'organisation afin d'apporter des compétences transversales. Ce soutien fait l'objet d'une demande spécifique et est évaluée par NT.

# MON ACTIVITÉ EST...

## ...une animation

Définition : Activité organisée dans le but de divertir les participants. Activités ponctuelles et ludiques ayant lieu dans un cadre spécifique (jeux, spectacles, ateliers...). Elle est en général de courte durée et nécessite une organisation simple. Elle peut être proposée tant par NT que des partenaires. Elle vient agrémenter le séjour des hôtes et dynamiser la vie des locaux.

Portée : locale – régionale

## ...une manifestation

Définition : Une manifestation est d'ordre sportive ou culturelle et a pour but de promouvoir les sports ou l'expression culturelle afin de divertir et sensibiliser le public. Une manifestation a lieu une ou plusieurs fois dans une année et peut nécessiter un comité d'organisation (interne ou externe). Les activités ordinaires des sociétés locales rentrent dans cette catégorie (conférences, bals, tournois sportifs, kermesse, lotto, spectacles et concerts annuels).

Portée : régionale – cantonale

## ...un événement

Définition : Un événement est une manifestation organisée dans le but de marquer une occasion particulière. Il peut avoir lieu une fois par année à une date précise (événement touristique) ou une seule fois de manière ponctuelle (événement extraordinaire). Les activités extraordinaires des sociétés locales rentrent dans cette catégorie (jubilé, amicale, festival, fête cantonale, etc.). Il s'agit d'une grande organisation, complexe et nécessitant un comité d'organisation externe.

Portée : cantonale – nationale

## ...un top event

Définition : Un top event est un événement avec une portée internationale et qui participe à augmenter sensiblement la notoriété de Nendaz hors des frontières nationales. Les retombées pour Nendaz sont conséquentes.

Portée : nationale – internationale

### Comment demander un soutien ?

La demande de soutien financier est à formuler par écrit à l'adresse : [event@nendaz.ch](mailto:event@nendaz.ch) au plus tôt 6 mois à l'avance. Nendaz Tourisme peut répondre positivement sous réserve de disponibilité budgétaire. La demande est faite avec un dossier de présentation de la manifestation ou de l'évènement. Pour les aides matérielles, il est souhaitable qu'elle parvienne le plus rapidement possible afin de planifier au mieux l'utilisation des infrastructures.

## CONTACTS UTILES

Portail de la commune de Nendaz pour les manifestations : [www.nendaz.org/commune/demarches-manifestations.html](http://www.nendaz.org/commune/demarches-manifestations.html)

Label « Fiesta, pour que la fête soit belle du début à la fin » : [www.fiesta.ch](http://www.fiesta.ch)

### COMMUNE DE NENDAZ

Matériel communal	Jean-Luc Crettenand	<a href="mailto:jean-luc.crettenand@nendaz.org">jean-luc.crettenand@nendaz.org</a>	027 289 58 75
Gestion des déchets	Sylvain Fournier	<a href="mailto:sylvain.fournier@nendaz.org">sylvain.fournier@nendaz.org</a>	027 289 58 73
Incendie et sécurité	Mickaël Udry	<a href="mailto:charge.securite@nendaz.org">charge.securite@nendaz.org</a>	027 289 58 60
Police municipale		<a href="mailto:police@nendaz.org">police@nendaz.org</a>	027 289 58 50
Secrétariat communal		<a href="mailto:secretariat@nendaz.org">secretariat@nendaz.org</a>	027 289 56 00
Infrastructures communales, centre sportif	Fabien Fournier	<a href="mailto:fabien.fournier@nendaz.org">fabien.fournier@nendaz.org</a>	027 289 56 57
Samaritains		<a href="mailto:samaritains-nendaz@netplus.ch">samaritains-nendaz@netplus.ch</a>	079 220 71 71

### NENDAZ TOURISME

Information	<a href="mailto:info@nendaz.ch">info@nendaz.ch</a>	027 289 55 89
Evènements	<a href="mailto:event@nendaz.ch">event@nendaz.ch</a>	027 289 55 89